

Convocation du Conseil Municipal

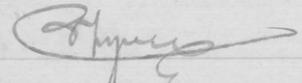
Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, en séance extraordinaire, le dimanche 25 Novembre 1928, à 9 heures du matin.

Ordre du jour.

Ligue des Crampoyans de Pont-Rousseau aux Forois-Moulinis.

Examen des propositions de M. l'Ingénieur du Contrôle et de l'avis à prendre pour la réalisation du projet

A Rép. le 18 Novembre 1928
Le Maire



— Séance du 25 Novembre 1928 —

L'an mil neuf cent vingt huit, le vingt cinq du mois de Novembre à neuf heures du matin, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. Vigier Maire

Présents: M. M. Vigier, Bernardeau, Urbain Ferd. Marchais, Saupin, Ledronneau, Hardy, Piquet Ed. Le Lamer, Moriceau, Peneau Jui, Peneau Ant, Piquet Jis, Cochet, Bronestard, Sayré, Briand, Urbain Henri, Redor, Urbain J. Vague et Sorin.

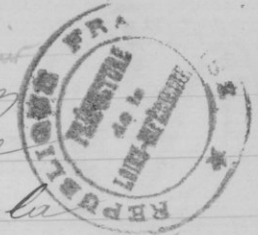
Absents: M. M. Rouche et Boje excusés.

M. Briand est nommé secrétaire

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observation.

En ouvrant la séance, M. le Maire se fait l'interprète des membres de l'Assemblée pour adresser ses félicitations à M. Meunier secrétaire de la Mairie à l'occasion de sa nomination de chevalier du Mérite Agricole.

Ligne des Tramways de
Port-Rousseau aux
Trois Moulins
examen des propositions
de M. l'ingénieur des
Contrôle
et décision à prendre
pour la réalisation du
projet



Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire les jours & heures ci-dessus à l'effet de se prononcer sur la participation incombant à la commune de Repe' à la suite de l'établissement du dernier devis dressé par la Compagnie des Tramways de Nantes, pour la construction de la ligne Port-Rousseau. Les 3 Moulins.

Il ressort des renseignements fournis par M. l'ingénieur en chef du Contrôle et des explications de M. le Maire que la participation de la Commune ne sera pas supérieure à 515.000 francs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de prendre à la charge de la Commune:

1° Les dépenses de modification des lignes d'énergie électrique et des câbles téléphoniques nécessitées par la construction de la ligne telles qu'elles seront arrêtées par la Société, l'entretien d'éclairage et de force par l'électricité et par le service des P. C. E.

2° Le montant des travaux de construction de la ligne y compris les dépenses d'établissement des câbles d'alimentation déduction faite d'une somme de 500.000 francs payés par le Département et la Ville de Nantes, étant entendu que l'apport de ces derniers travaux à la charge de la commune de Repe' ne sera pas supérieure à 515.000 francs.

Service téléphonique.

M. le Maire présente au Conseil une pétition signée par tous les abonnés au téléphone de Repe' demandant leur rattachement au Central automatique de Nantes.

Le Conseil après en avoir délibéré
Considérant que ce rattachement est susceptible de rendre les plus grands services aux abonnés en supprimant les longues attentes qui existent actuellement pour obtenir les communications

Émet le vœu qu'il y soit procédé dans le plus bref délai possible.

Lotissement du
Chêne Galle

Monsieur le Maire dépose sur le bureau le projet de lotissement du chêne Galle près l'usine Barolle,

Le Conseil après en avoir délibéré renvoie cette affaire à la Commission des Travaux Publics. -
pour examen en présence du corps communal & du Contrôleur Mr Richard.

Fontaine Lannay

La Commission des Travaux Publics se rendra sur les lieux pour examiner la Fontaine Lannay en vue d'amélioration à y apporter quant à son débit qui est devenu insuffisant pour l'alimentation des habitants du village depuis l'établissement de citernes par la Caisse coopérative.

Chemins ruraux N° 10 et 14.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet faisant connaître que dans sa séance du 20 Octobre 1928, la Commission départementale a approuvé la reconnaissance, l'ouverture et les bords des chemins ruraux N° 10 de la Fontaine des Camps Rouaudin et 14 de la Digneraie.

Electricité

Plusieurs conseillers se plaignant de l'insuffisance de l'éclairage électrique dans le quartier de Crentemault, M. le Maire donne lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de la Société Normande d'Electricité en réponse à celle que l'Administration avait adressée le 18 Novembre et dans laquelle M. le Directeur fait savoir que la déficience d'éclairage qui lui est signalée provient d'un défaut du transformateur et qu'il avait été procédé au remplacement d'un appareil.

Cette modification n'ayant apporté aucune amélioration à l'état de choses qui avait été signalé, le Conseil charge M. le Maire d'écrire à nouveau à la S. N. E. en la priant de faire le nécessaire de toute urgence pour donner aux abonnés de ce quartier la satisfaction à laquelle ils ont droit.

Chem. G. C. n° 85.

Plusieurs conseillers signalent à nouveau le mauvais état du chemin de G. C. N° 85, principalement dans la partie comprise entre la Bass. Fle et Crentemault.

Monsieur le Maire indique que par délibération en date du 4 Mars 1928, cette situation a été signalée au Département auquel incombent l'entretien et l'établissement de réseaux.



M. le Maire croit savoir que le Service vicinal étudie actuellement un projet d'écoulement des eaux qui sera soumis à l'examen du Conseil municipal.

Handwritten signatures: H. Jaurès, A. Jaurès, M. Jaurès, J. Jaurès, P. Jaurès, G. Jaurès, L. Jaurès, M. Jaurès, J. Jaurès, P. Jaurès, G. Jaurès, L. Jaurès, M. Jaurès, J. Jaurès, P. Jaurès, G. Jaurès, L. Jaurès.

Convocation du Conseil Municipal

M. le Maire convie les Conseillers Municipaux à se réunir à la Mairie le dimanche 30 Décembre 1928 à 8 heures du matin, pour la session ordinaire de Novembre.

Ordre du jour :

- 1° Communications et affaires diverses
- 2° Service d'eau à Port-Rousseau - Extension - Pétition
- 3° Extension des canalisations du gaz - Programme de 1929
- 4° Gare de Port-Rousseau - Etablissement d'un quai d'embarquement - Pétition
- 5° Quais de Brentemoult - Réfection de la chaussée - Remise à la Commune
- 6° Acquisition de terrain par voie d'alignement
- 7° Saisissement du Chemin Gala - Rapport de la Commission des Ex. Proj.
- 8° Champ de fouie - L'ouvrier
- 9° Vote d'un emprunt pour l'établissement de la ligne des tramways des Maubais et pour divers travaux
- 10° Ouverture de crédits
- 11° Cantonniers des chemins vicinaux vicinaux - Paiement de Salaires
- 12° Vente des Presbytères - Réponse de M. le Préfet à la délibération du Conseil Municipal - Offre d'acquisition
- 13° Listes électorales pour 1929 - Désignation des délégués
- 14° Allocations militaires
- 15° Assistances

A. Roche, le 28 Décembre 1928
Le Maire